Saint-Médard-sur-Ille	11 février 2026
Délibération 2026-08	

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260211-202608-DE

SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

MAIRIE
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
✆ 02.99.55.23.53
@: mairie@smdsi.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 06/02/2026 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 11 février à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, Monsieur Noël BOURNONVILLE Josiane DETOC, Gildas BOUREL, Gérard PASEK, Françoise RUFFAULT, Patrick LERETEUX, Isabelle RENOUARD, Bertrand NUFFER, Hélène KERBRAT, Tristan LE HEGARAT, Pierre-Antoine VITEL, Pierre MOIRE, Cécile GUILLEMAUT.

Absents : Madame Karine GUIBAUDET ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard PASEK, Madame Magalie DUFOUR ayant donné pouvoir Hélène KERBRAT.

Secrétaire : Madame Hélène KERBRAT.

2026-08 ACHAT FONCIER : PARCELLE AB 102

Par courrier en date du 23 décembre 2025, la commune a été informé que les ayants droits du terrain situé dans la continuité du camping, dont la parcelle est cadastré AB 102 d'une surface de 76 ares 97 centiares, classé en Ug (Equipements d'intérêt collectif et services publics) au PLUI souhaite vendre ce bien.

Ils proposent par l'intermédiaire de leur notaire de le vendre à la commune au prix de 7 700.00€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'achat de la parcelle AB 102 pour un montant de 7 700.00€,
- **Autorise** M LE MAIRE à signer tout document relatif à cette vente.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
BOURNONVILLE